

ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTERIEUR FILIERE HUMIDE

LIEU(X) DE FORMATION

BTP CFA SARTHE
15 RUE DU RIBAY
72000 LE MANS

PUBLIC CONCERNÉ

Tout publics : salariés, chefs d'entreprises, demandeurs d'emploi

EFFECTIF

MINI : 6 apprenants par groupe
MAXI : 10 apprenants par groupe

PRÉ-REQUIS

Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des descriptifs et documents technique. Expérience en peinture.

DURÉE / DATES

Session 1 : 70 heures – 10 jours
Du 11 au 15 janvier 2021 ET
Du 01 au 05 février 2021
Session 2 : 70 heures – 10 jours
Du 22 au 26 février 2021 ET
Du 22 au 26 mars 2021
Horaires : 8h30 – 12h30 / 13h30-16h30

COUT DE LA FORMATION

350 €/jour/ stagiaire nets de taxe

MATÉRIEL À PRÉVOIR POUR LA FORMATION

Équipement Protection Individuelle

INFOS ET INSCRIPTION

Votre correspondant(e)

Mme Nathalie CHESNE
Coordnatrice Formation Continue
☎ : 02 43 39 98 49
✉ : nathalie.chesne@ccca-btp.fr

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les désordres et préparer le support
- Poser différents procédés d'isolation thermique par l'extérieur en filière humide et mettre en œuvre les enduits minces sur isolants
- Traiter les points singuliers
- Adapter sa prestation aux préconisations de la réglementation technique

CONTENU

- POSE DE PROFILES
 - Départ
 - Latéral
 - Couronnement
 - Appuis de fenêtres
- POSE DE L'ISOLEMENT
 - Système collé
 - Système calé chevillé
 - Système mécanique
- TRAITEMENT DES POINTS SINGULIERS
 - Pose de mouchoirs
 - Profilé d'angle
 - Armature renforcée
- APPLICATION DES ENDUITS
 - Colles et sous enduits
 - Armature normale
 - Finition enduit mince

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Encadrement pédagogique :

S. VERRON, formateur expérimenté en peinture et pose de revêtement, habilité à former en ITE

Moyens matériels :

Salle équipée d'un vidéoprojecteur
Plateforme technique
PowerPoint d'animation...

Moyens pédagogiques :

Approche théorique et pratique,
Mise en situation et exercices pratiques en atelier

SUIVI ET ÉVALUATION

Suivi : Feuille de présence

Évaluation : QCM de contrôle des acquis à la fin de la formation et mise en situation professionnelle.

Sanction : Attestation de formation